



Financement des universités les COMP 100% : surveiller et punir

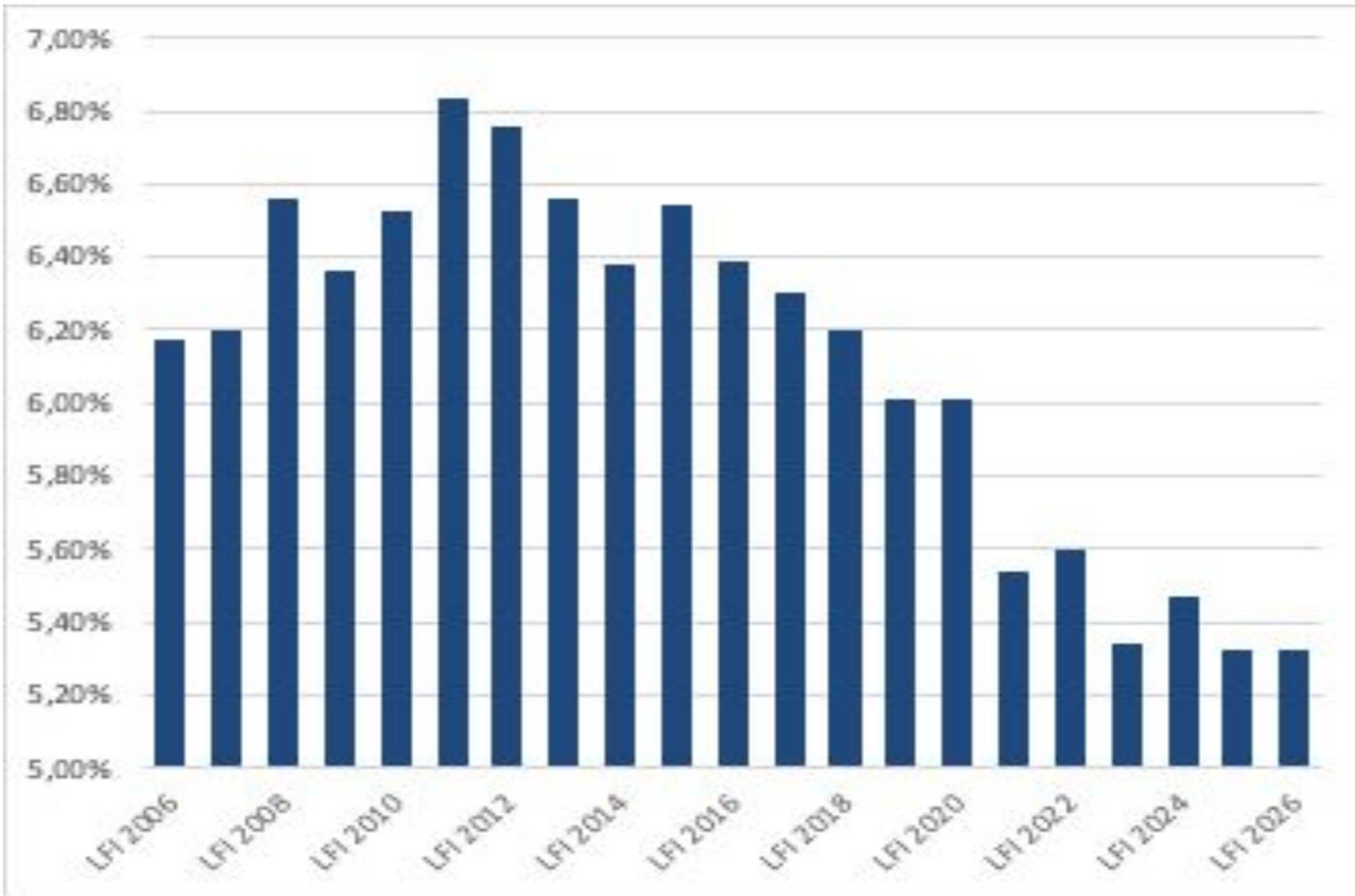
webinaire, jeudi 29 janvier 2026



SOMMAIRE

- La situation actuelle
 - une insuffisance de financement
 - des inégalités d'affectation de SCSP et des taux d'encadrement
- Les COMP 2023-2025
 - les objectifs et leurs financements
- Les COMP 100%
 - sur la forme
 - sur le fond
- Les revendications du SNESUP-FSU

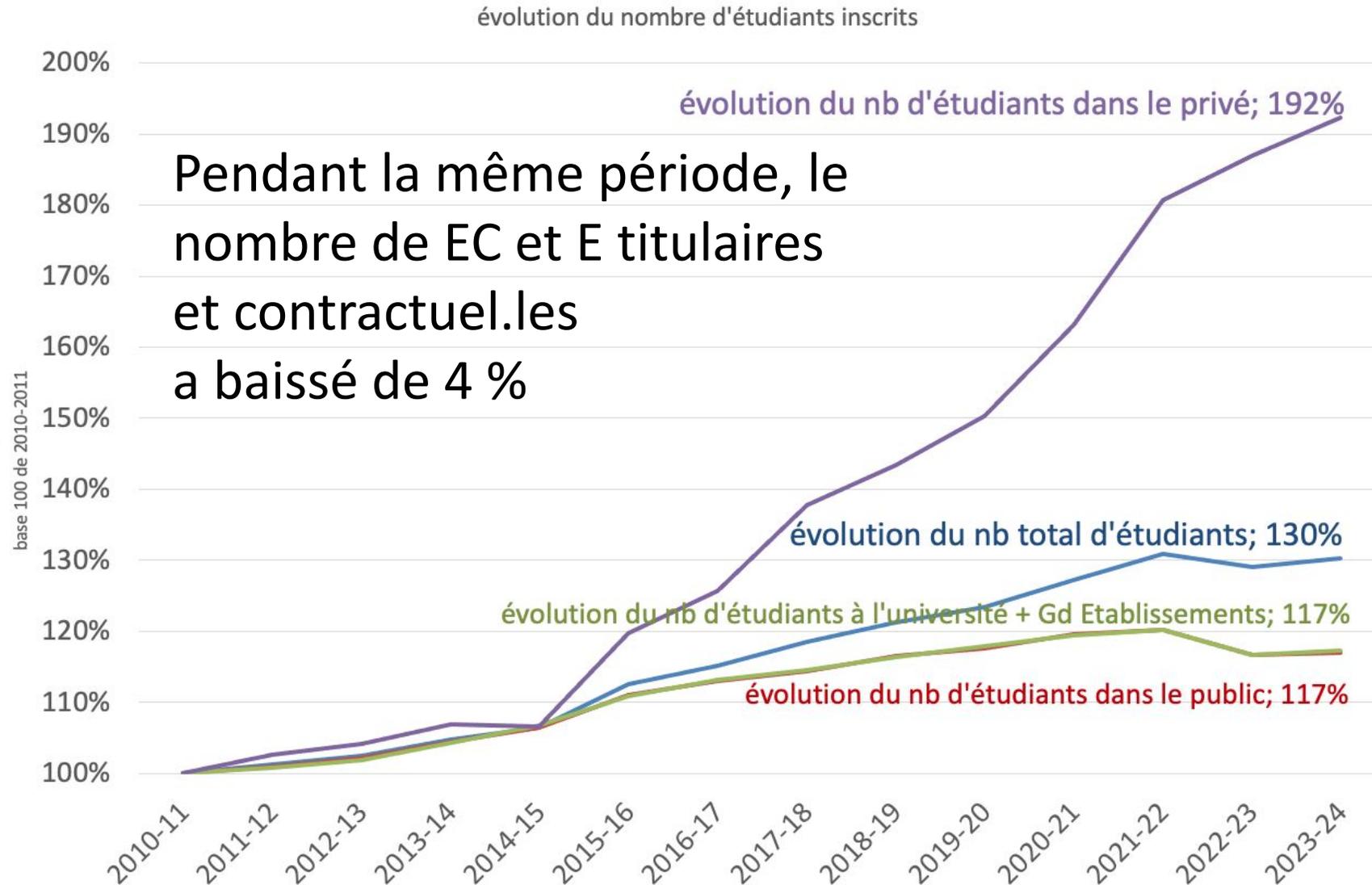
L'enseignement supérieur et la recherche, une priorité ?



de 6,83 % en 2011
à 5,33 % en 2026 =
-1,5 points soit en
2025 : - 8 Md€

en cumulé depuis
2011 : - 60 Md€

Plus d'étudiant·es, moins d'enseignant·es, ...



Pendant la même période, le nombre de EC et E titulaires et contractuel.les a baissé de 4 %

+380 000

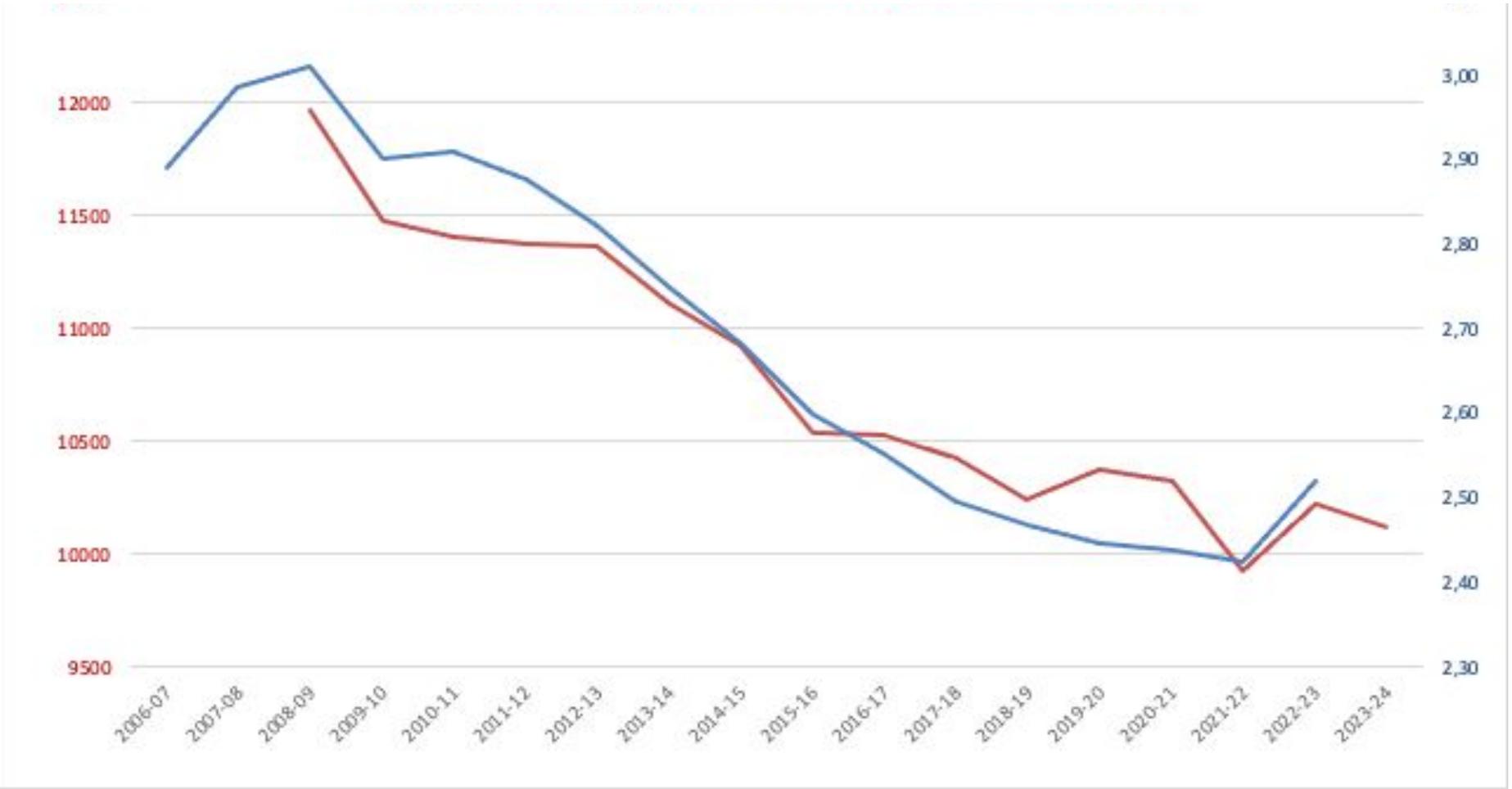
+710 000

+270 000

+330 000

En 15 ans une baisse du budget par étudiant·e et du taux d'encadrement

Évolution du **taux d'encadrement en enseignant·es et en enseignantes-chercheur·es (ETPT enseignement)** pour 100 étudiant·e dans l'ES public dépendant du MESR et du **budget moyen (P150 + P231) par étudiant·e en euros constants de 2024**



soit en 2025 :
- 4 Md€
en cumulé
depuis 2011 :
- 30 Md€

- 19 %
- 18,5 %

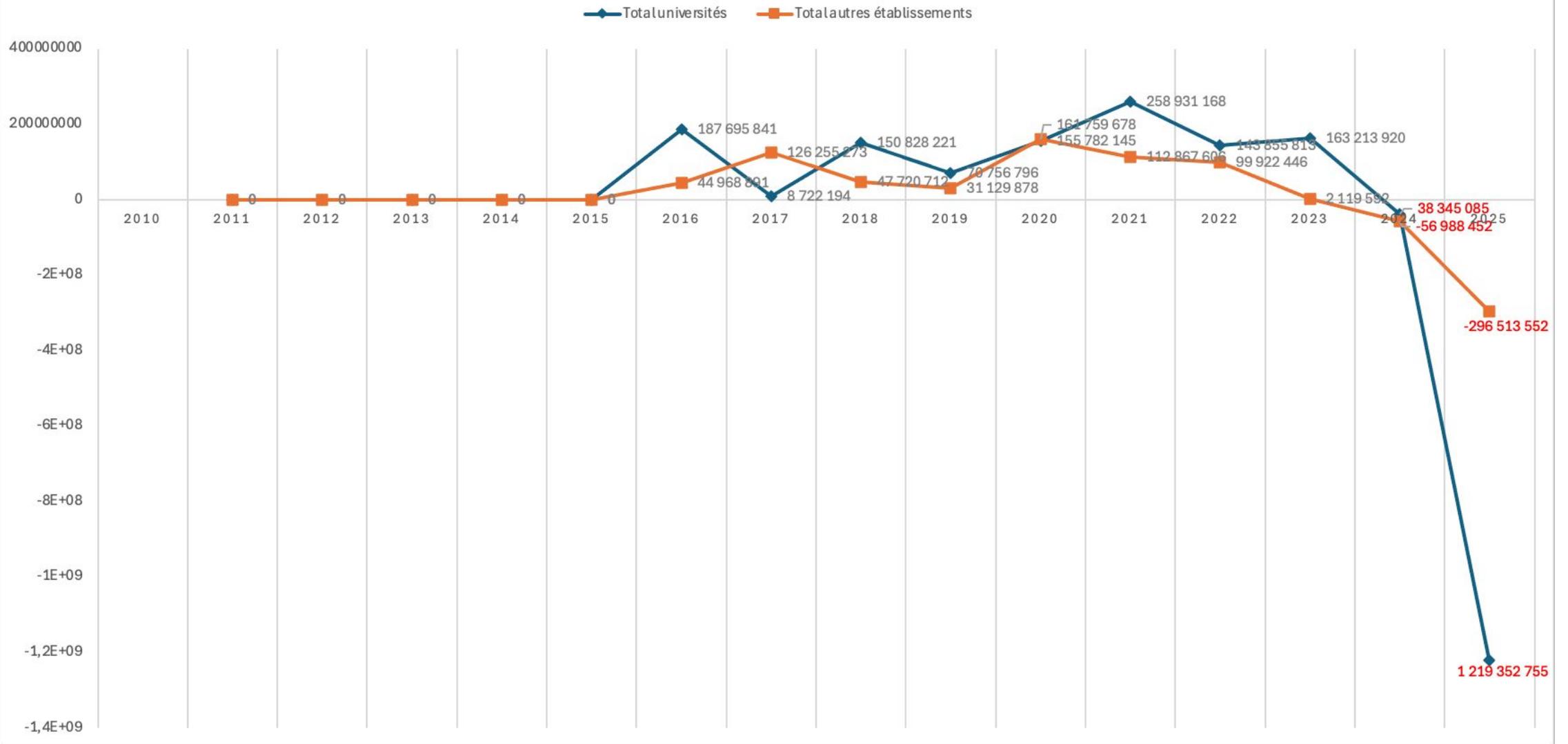
Évolution des indicateurs

Indicateurs / années	2021	2022	2023	2024	2025
Nb d'universités Trésorerie <30 j.	1	2	2	16	15
Nb d'universités FdR<15 j.	0	0	1	21	27
Nb d'universités ChargesPers>83% (85 % pour SHS)	5	6	11	25	33
Nb d'universités en déficit	1	21	29*	59	78

* (Angers, Avignon, Besançon, Bordeaux, Bordeaux3, Côté d'Azur, CYCergy, Evry, Grenoble, La Rochelle, Le Mans, Lille, Montpellier3, Nîmes, Paris1, Paris8, Paris10, Paris13, Paris Saclay, Pau, Perpignan, Polynésie, Saint-Etienne, Savoie, Strasbourg, Toulon, Toulouse1, Toulouse2, Tours).

Toutes et tous dans le rouge, ...

SOMME DES SOLDES BUDGÉTAIRES



Contexte : Un service public inégalitaire

SCSP 2024 par étudiant

Angers :

SCSP/Et : **5940 €/et.**

Moyenne nationale :

SCSP/et. : **7600€/et.**

Upavs: **7900€/et.**

Dijon :

SCSP/Et : **7600 €/et.**

Poitiers :

SCSP/Et : **8340 €/et.**

Sorbonne U :

SCSP/Et : **10900 €/et.**

Nombre de permanents/étudiant.e

Angers :

Tx : **7,6 agents/100et.**

37,4% contractuels dont
28% d'enseignants et 47% de BIATSS

National :

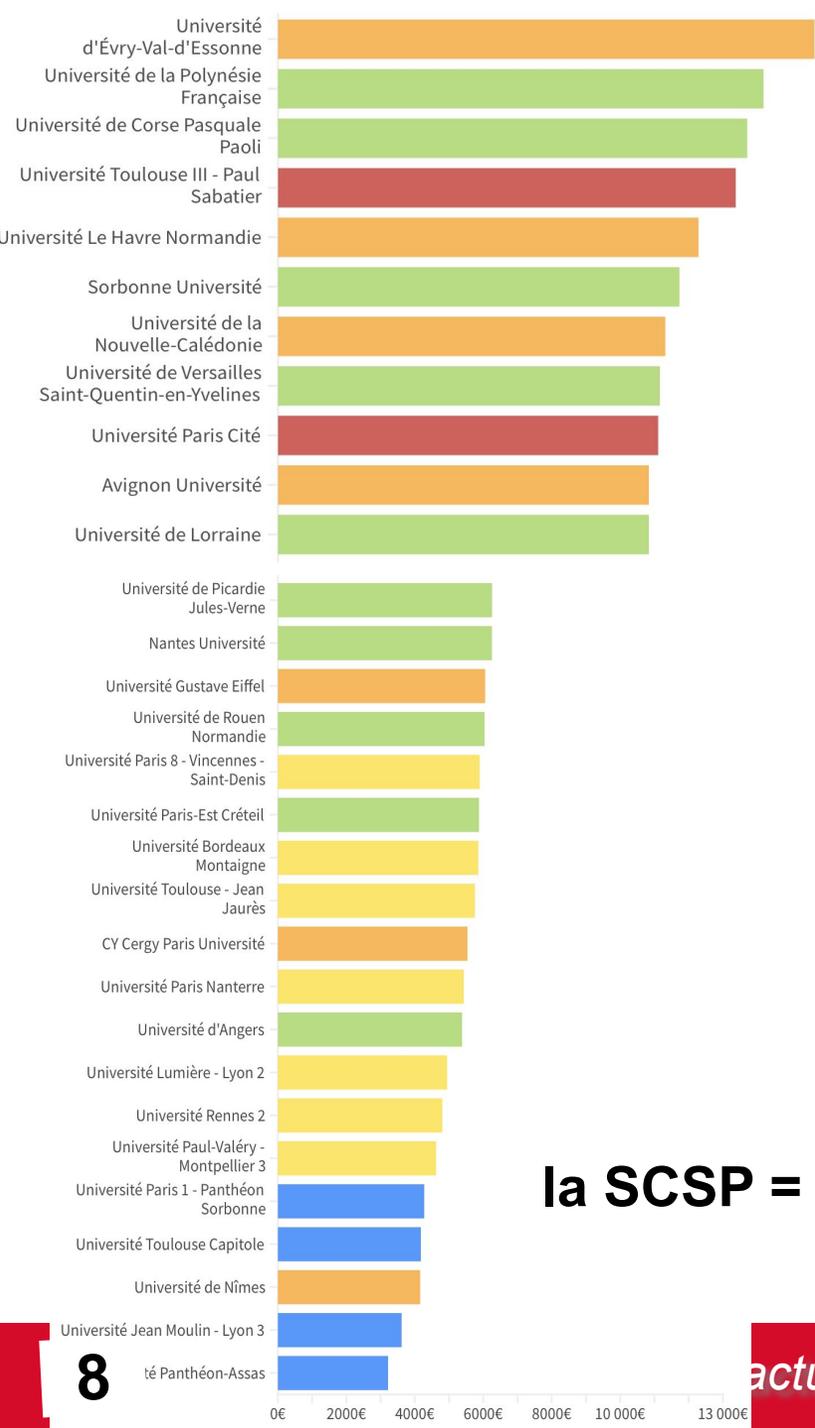
Tx : **10,8 agents/100et**

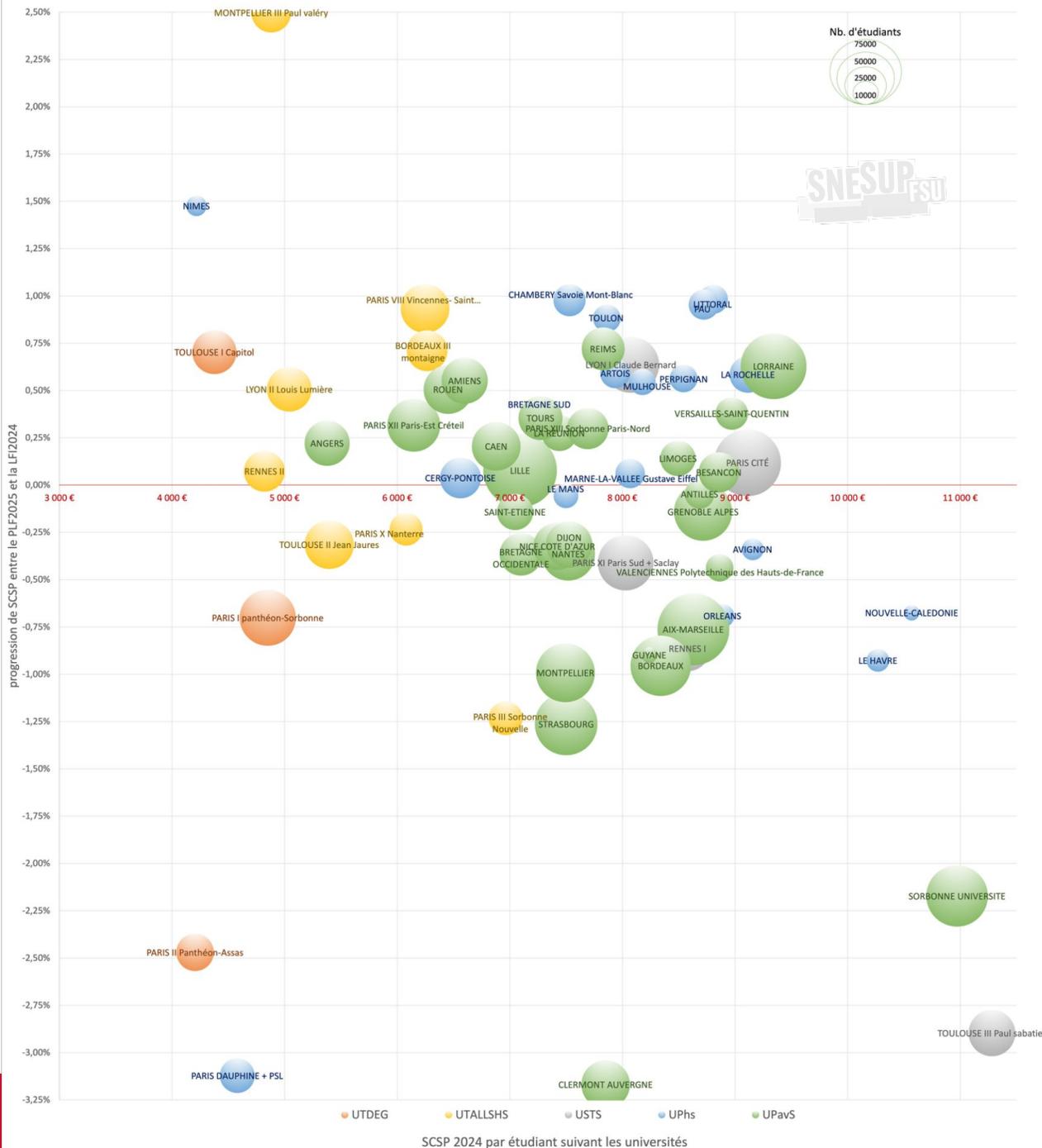
Upavs: **11,2 ag/100et**

35,8% contractuels dont
30% d'enseignants et 42% de BIATSS

la SCSP = la prénotification de SCSP de décembre + le COMP (ex DGS)

actuelle et ses conséquences





Progression de la SCSP 2025/ SCSP 2024 des universités en fonction de la SCSP 2024 par étudiant

Angers :

SCSP/Et : **5940 €/et.**

National :

SCSP/et. : **7600€/et.**

SCSP/et. des UPavS: **7900€/et.**

Dijon :

SCSP/Et : **7600 €/et.**

Poitiers :

SCSP/Et : **8340 €/et.**

Sorbonne U :

SCSP/Et : **10900 €/et.**

Les COMP “ancienne version”

Mis en place pour trois ans à partir de 2023 en trois vagues d'établissements en remplacement du DSG (dialogue stratégique et de gestion)

Le ministère a défini six grands objectifs :

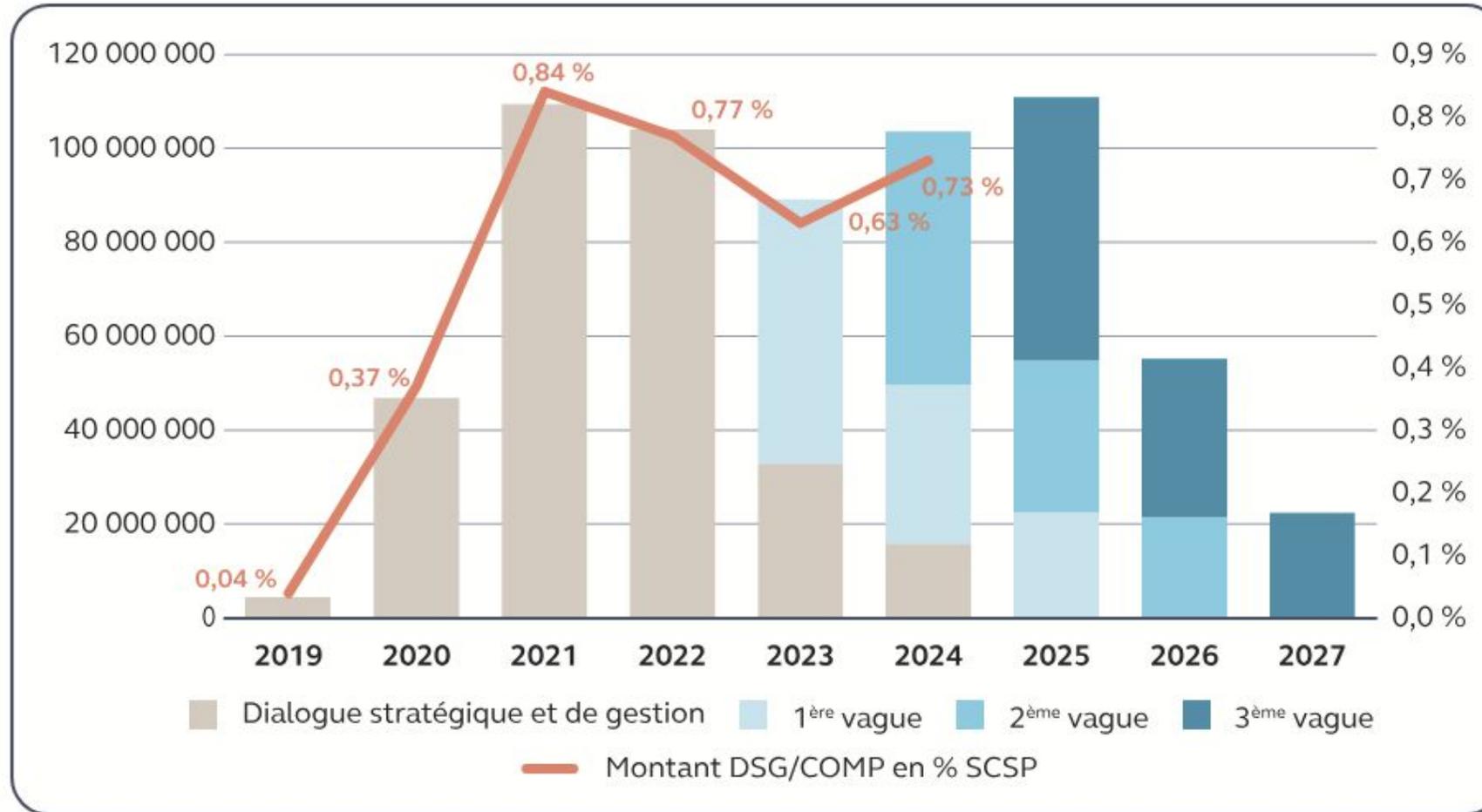
1. Transition écologique et développement soutenable ;
2. Recherche et innovation ;
3. Métier d'avenir, en tension ou en évolution ;
4. Bien-être et réussite des étudiants (*sic*) ;
5. Gestion et pilotage ;
6. Signature de l'établissement.

Ces objectifs se déclinent en actions définies par chaque établissement (deux ou trois, parfois davantage), Pour chacune de ces actions, il est attendu une « description très opérationnelle de l'action » et « un indicateur de résultat de déploiement de l'action ».

Au total en 2024 : **+ de 800 indicateurs différents !**

Comparaison avec DSG

Les évolutions des financements accordés au titre des dialogues stratégiques et de gestion et des contrats d'objectifs, de moyens et de performance (en € et %)

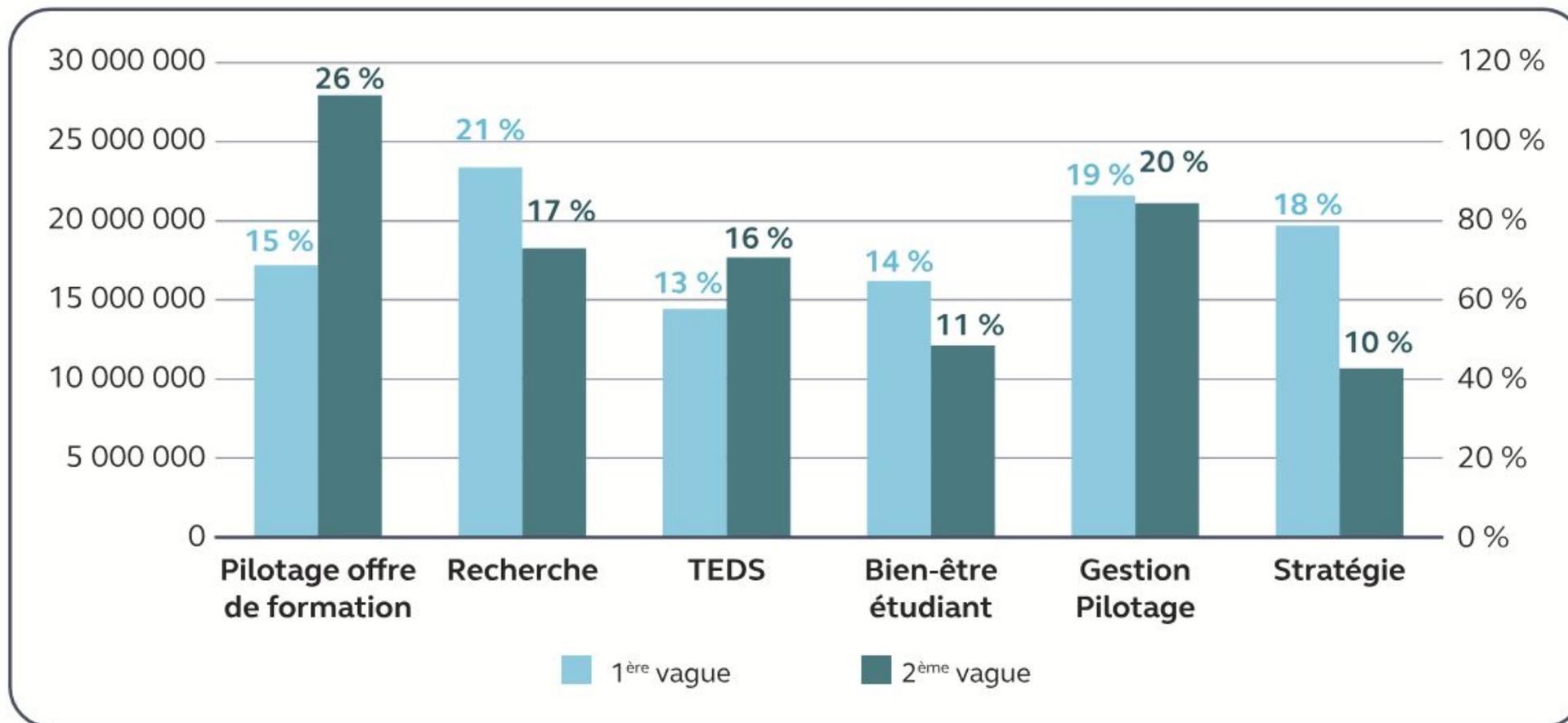


Source : Cour des comptes, à partir des données du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche



Comparaison des vagues 1 et 2

Graphique n° 2 : dotations de crédits par objectif pour les deux premières vagues
(en € et en %)



Source : Cour des comptes, à partir des données du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Les COMP 100% : analyses “sur la forme”

DES CONTRATS ?

Pas de bilan des COMP 23-25

Trois éléments principaux émanants des rapports (voir les [sources](#))

- Le ministère n’a pas organisé de temps formels de restitution avec les établissements après l’audience au MESR de négociation du contrat.
- Quand les crédits demandés n’ont pas été accordés en totalité, les contrats n’ont pas été revus ...
- On ne sait pas pourquoi certains ont obtenu moins que d’autres...

Ce ne sont pas des contrats puisque toutes des responsabilités sont portées par les universités et que, cette année, les établissements ont dû faire leur BI sans tenir compte des COMP (considérés comme subventions non pérennes !) ; déjà le versement du reliquat de la vague 1 (20 %) avait été repoussé en 2026...

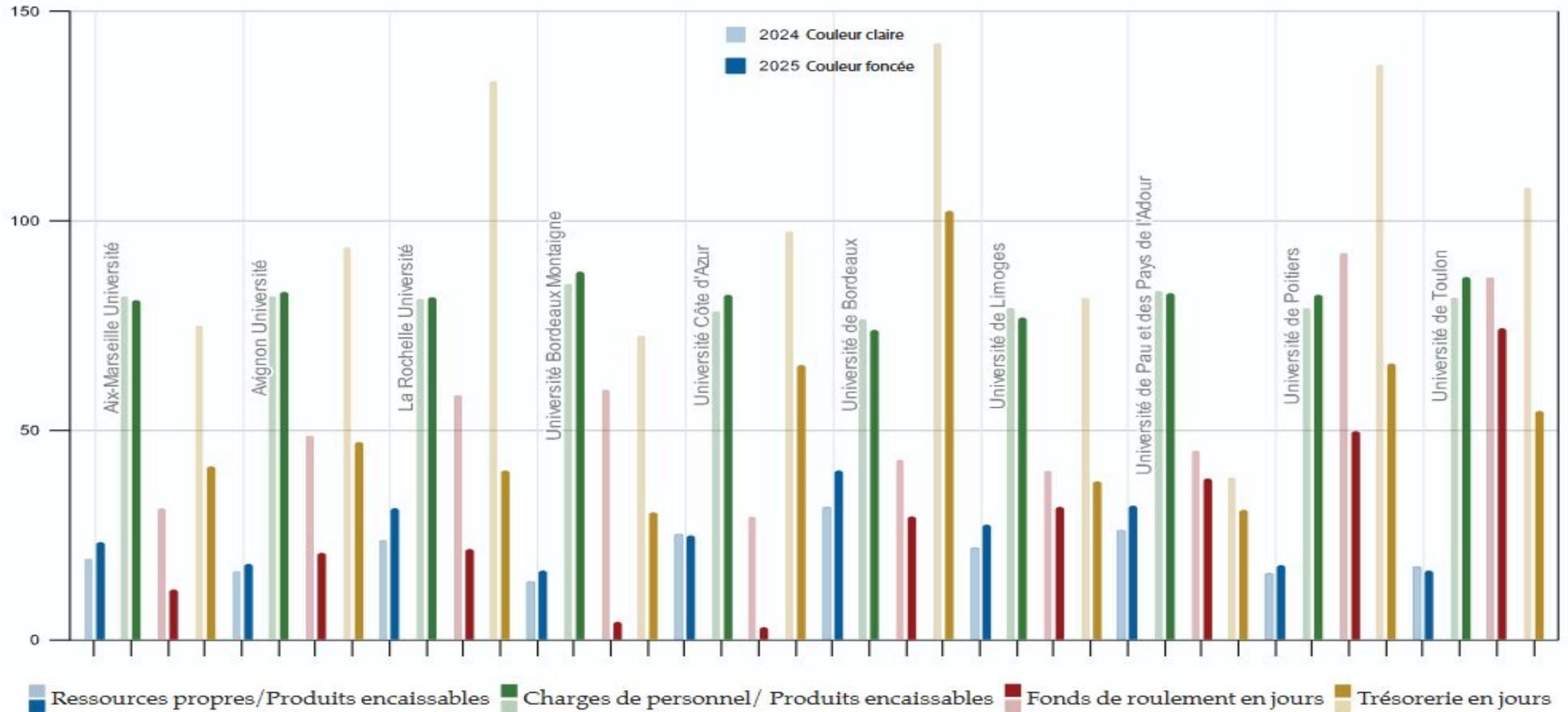
Les COMP 100% : analyses “sur la forme”

DES “EXPÉRIMENTATIONS” ?

- Les 10 universités des 2 premières régions sélectionnées ne sont pas dans la même vague de COMP 23-25 ; certaines viennent seulement de signer le COMP ancienne mouture qu’elles doivent déjà préparer un COMP 100 %...
- La [généralisation](#) est déjà programmée en 2026 pour signature 2027 pour tous les opérateurs (sauf élections en 2026, auquel cas décalage d’un an) avant même la mise en oeuvre et l’obtention des résultats de ladite “expérimentation” ! ([Calendrier](#) prévu sur 10 mois, du diagnostic à la signature)
- Établissements divers du point de vue de leur situation financière.

Les COMP 100% : analyses “sur la forme” – Situation financière des établissements diverse

INDICATEURS FINANCIERS DES 10 UNIVERSITÉS CONCERNÉES EN 2024 ET 2025



Source : les auteurs, d'après les données de DataESR

Les COMP 100% : analyses “sur la forme”

DES MOYENS ?

- Peu de financement supplémentaire : les **44,5 M€ prévus au PLF 2026** représentent **un peu plus de 2 % de la SCSP** notifiée aux établissements concernés par “l’expérimentation” l’an dernier...
- Quels **impacts peuvent avoir les assises du financement de l’ESR** organisées à partir de ce mois-ci sur un financement déjà extrêmement contraint par des COMP ? Les établissements expérimentateurs vont signer des contrats de 5 ans qui risquent de changer en cours de route !

Les COMP 100 % : analyses sur le fond

PILOTAGE

Portent sur la totalité de la subvention pour charge de service public sous la houlette des rectorats de région ; **ce sont les recteurs et rectrices qui pilotent**, en lien avec les équipes dirigeantes, sans collégialité ni démocratie.

Dans tous les établissements, **demande de diminution des heures complémentaires** et pression mise sur la soutenabilité des formations... fort **risque de baisse des capacités d'accueil**.

Ajout de la **prise en compte des bassins d'emplois** et l'association des **collectivités territoriales** à la contractualisation, ce qui risque d'accentuer les inégalités et de mettre en danger des axes de recherche et des formations...

Les COMP 100 % : analyses sur le fond

Vademecum aux recteurs mi-janvier

Le "**contrat doit prendre en compte un diagnostic territorial partagé par l'ensemble des acteurs**", "mettre en exergue **la signature de différenciation des établissements** - tant en formation qu'en recherche". Le contrat doit aussi "**décrire leur feuille de route stratégique** selon trois axes" :

- **la formation** et **la vie étudiante** ;
- **la recherche et l'innovation** ;
- **le pilotage stratégique** et opérationnel de l'établissement.

Les COMP 100 % : analyses sur le fond

OBJECTIFS ?

Avril 2025 CP "Adapter notre appareil de formation aux besoins de l'économie"

"Territorialiser l'offre de formation dans l'enseignement supérieur". Il s'agit en particulier de donner "la possibilité de contractualiser *une trajectoire d'évolution des capacités d'accueil des établissements, permettant ainsi d'ajuster les flux de formation aux besoins en compétences identifiés localement*. L'orientation efficace de l'offre de formation s'appuiera sur les données, nouvellement développées, d'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement supérieur (*Inser-sup*)."

Août 2025 circulaire aux recteurs « Renforcer la déconcentration en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation ».

"Les Comp rénovés ont vocation à **inclure l'ensemble des acteurs concernés, et notamment les **collectivités territoriales** et les **acteurs socio-économiques**".**

Les COMP 100 % : analyses sur le fond

OBJECTIFS ?

Dans un contexte budgétaire intenable, les COMP 100% mettent ainsi les recteurs et rectrices en position de force pour **imposer aux universités réformes structurelles et adaptation aux forcepts au contexte local**, tant pour les **formations** que pour **la recherche**.

Un outil de plus pour fragmenter l'écosystème universitaire français.

Les COMP 100 % : analyses sur le fond

PERFORMANCE ?

Elle n'est jamais explicitement définie et est toujours présente "en creux".

Or, il est illusoire de vouloir quantifier un phénomène qui n'est pas théoriquement caractérisé.

On aboutit donc à un non sens : on définit des indicateurs dont même la Cour des comptes reconnaît les biais et on considère que ces indicateurs "mesurent" la performance de l'ESR !

Les COMP 100 % : analyses sur le fond

Principaux indicateurs mobilisés par le MESRE jusque-là

Formation	Recherche
<p>Réussite au diplôme : licence en 3 ou 4 ans et master en 2 ou 3 ans ;</p>	<p>Nombre de projets déposés, et notamment européens</p>
<p>Taux de poursuite d'étude</p>	<p>Taux de projets acceptés, notamment européens</p>
<p>Taux d'insertion professionnelle via InserSup</p>	<p>Part des publications dans les publications internationales</p>

Les COMP 100 % : analyses sur le fond

Principaux indicateurs prévus dans le *vademecum* aux recteurs/trices

Formation

Nombre de **formations transformées** parmi les moins performantes sur la période du COMP (selon réussite et insertion professionnelle)

Effectifs étudiants dans des **formations correspondant aux grands défis** (réindustrialisation/souveraineté, vieillissement de la population, transition écologique), notamment les STEM et les métiers de la santé

Recherche

Montant financier total des contrats issus d'**Horizon Europe**

Structuration de l'**activité d'innovation** dans le cadre du PUI (le cas échéant)

Taux d'**UMR en DGG**

Les COMP 100 % : analyses sur le fond

Autres indicateurs de PERFORMANCE

Vie étudiante

Indicateur composite de vie étudiante prenant en compte les cinq dimensions suivantes : **santé, bien-être, accueil et action sociale, égalité des chances** pour les étudiants à besoins particuliers

Calculé par la Dgesip et communiqué aux rectorats chaque année

Pilotage

Taux de **ressources propres** et Niveau de **trésorerie** (avec l'objectif de mieux mobiliser les trésoreries)

Ancrage territorial

Les COMP 100 % : analyses sur le fond

POINTS AVEUGLES

Comment sera géré le financement pluriannuel ?

Comment seront décrétés les moyens alloués à chaque établissement ?

Comment sera déterminé le montant du non financement lorsqu'un objectif n'a pas été atteint ?

Effet des indicateurs ?

Les COMP 100 % : analyses sur le fond

AUTONOMIE ?

L'autonomie des établissements qui, on le sait, est bien différente de leur indépendance, est ainsi en train de devenir un levier politique de destruction de l'ESR public, avec en plus une autonomie réduite à peau de chagrin : “un enfant enfermé dans un parc à jouets d'un mètre carré en a davantage...”

ET LE PRIVÉ ?

Une fois les COMP mis en place pour les opérateurs publics, pourquoi ne pas ouvrir à la concurrence du privé sur la base du “contrat” ?

Conclusion

Révolution dans le financement de l'ESR public porteuse de dangers sur le modèle de l'ESR que nous défendons et à l'opposé du modèle d'allocation des moyens demandé.

Comme dans les dernières réformes subies, on met des structures en place sans égard pour les fonctions que ces structures sont censées permettre d'accomplir, fonctions dont en fait ces structures gênent voire empêchent l'accomplissement.

Les conditions et les contraintes sous lesquelles nous accomplissons nos missions ne sont, encore une fois, pas prises en compte.

Nos revendications

Un modèle d'allocation des moyens transparent et basé sur les besoins réels.

Une augmentation de 28 % du budget de la MIREs, soit 8 Md€ en 2025 :

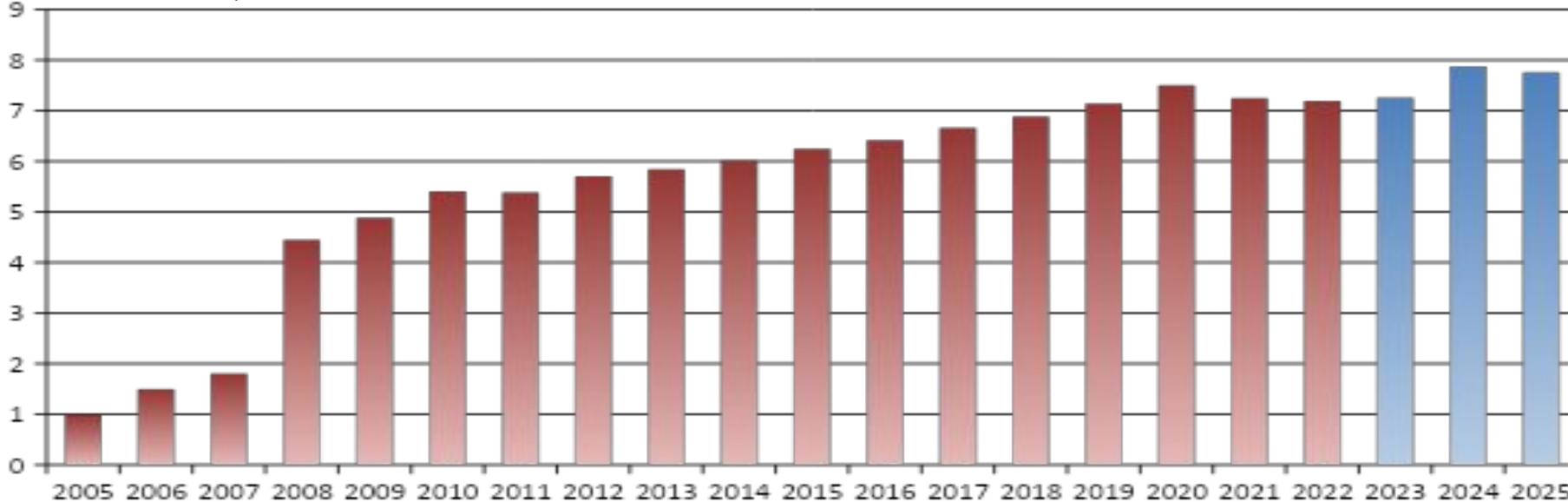
- **2,5 Md€ pour l'encadrement des étudiant·es** dont
 - + 1 Md€ pour créer immédiatement 12 000 postes de titulaires de toutes catégories **confondues** (enseignant·es, enseignant·es-chercheur·es, technicien·nes, ingénieur·es, administratif·ves) permettant juste de réduire de moitié les inégalités d'encadrement entre établissements ;
 - + 1,5 Md€ pour créer les 150 000 places en 1er et 2e cycles afin d'accueillir toutes celles et tous ceux qui souhaitent poursuivre leur formation dans les établissements publics ;
- **2 Md€ pour la recherche ;**
- **2,5 Md€ pour l'augmentation de 10 % du point d'indice** permettant de rattraper la perte du pouvoir d'achat depuis 2000 ;
- **1 Md€ pour la rénovation immobilière** – effort qu'il faudrait maintenir pendant cinq ans pour tenir les accords de Paris et respecter le décret tertiaire.

Dans un second temps, dès 2026, la mise en place **d'un plan pluriannuel d'emplois statutaires** de **6000 postes par an jusqu'en 2035**, représenterait un effort supplémentaire de **6,7 milliards d'euros à terme**, ce qui pourrait enfin nous amener à consacrer **2 % du PIB à l'enseignement supérieur** et **1 % du PIB à la recherche publique.**

Et pourtant de l'argent : il y en a ...

- CIR en 2024 (près de 8 G€) :

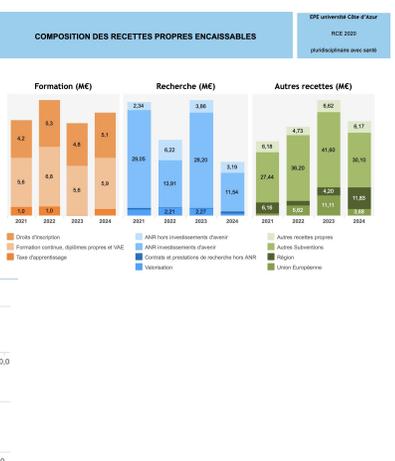
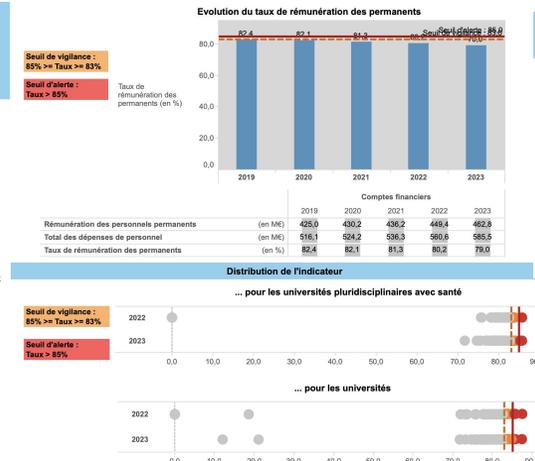
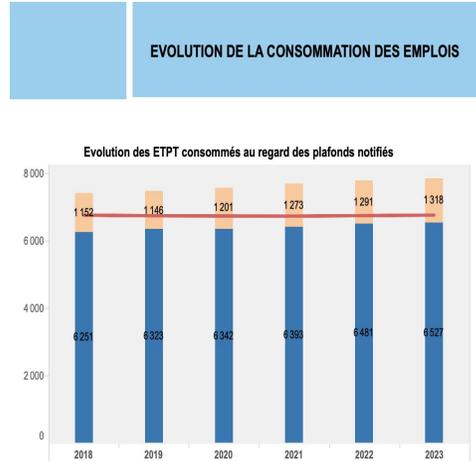
En 20 ans : de **0,43 Md€** en 2003 puis à **1,8 Md€** en 2007 et à **7,3 Md€** en 2023 **+305%**



- Aides à l'apprentissage en 2024 : +25 Md€
- Suppression de la taxe d'habitation entre 2020 et 2023 (-20 Md€)
- Transformation de l'ISF en IFI en 2018 (-4 Md€) ; Flat Tax (-2 Md€)
- CICE (-40 Md€ en 2016) pour ? Emplois ;
- baisse des impôts de production CVAE en 2023 (-7 Md€)
- Taxe sur les superprofits de l'ensemble des secteurs (+28 Md€)
- Niches fiscales (-15 Md€) et niches sociales (-90 Md€)
- évasion fiscale (-100 Md€),
- Taxation unitaire des multinationales (+18 Md€) ...

SOURCES

Tableau de bord de Data ESR : https://data.esr.gouv.fr/FR/T525/P844/tableau_de_bord_financier_-_enseignement_superieur#TDB



SYNTHESE DES INDICATEURS

Université AIX MARSEILLE
RCE 2012, pluridisciplinaire avec santé

Indicateur	Comptes financiers					Budget
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Equilibre financier						
Résultat net comptable (en ME)	6,2	12,1	8,2	-1,8	-5,3	-15,4
Résultat net comptable hors SIE (en ME)	6,2	12,0	8,1	-1,7	-5,3	-15,4
Capacité d'autofinancement (CAF) (en ME)	15,9	23,9	18,3	22,7	3,7	1,1
CAF / Produits encaissables (en %)	2,5	3,7	2,7	2,8	0,4	0,3
Cycle d'exploitation						
Fonds de roulement net global (en ME)	53,9	116,5	101,1	90,3	78,7	20,3
Fonds de roulement en jours de charges décaissables	30,8	67,5	55,7	47,3	38,8	10,0
Besoin en fonds de roulement (en ME)	-148,6	-101,0	-123,8	-154,8	-168,7	-34,4
Trésorerie (en ME)	202,5	217,5	224,9	245,1	247,4	54,7
Trésorerie en jours de charges décaissables	115,6	125,9	124,0	128,5	121,8	27,0
Financement de l'activité						
Taux de rémunération des permanents (en %)	97,5	96,3	97,3	96,8	98,2	99,9
Taux de rémunération des permanents (en %)	82,4	82,1	81,3	80,2	79,0	
Ressources propres / Produits encaissables (en %)	21,2	20,3	21,8	33,1	24,3	23,4
Charges de personnel / Produits encaissables (en %)	80,1	81,2	79,3	68,9	78,0	80,3
Autofinancement des investissements						
CAF / Acquisitions d'immobilisations (en %)	34,7	32,9	40,0	17,6	4,4	0,9

Rapport de la Cour des Comptes : Les contrats d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) conclus entre l'Etat et les établissements d'enseignement supérieur, [Audit Flash, mars 2025](#)

Rapport du Sénat : Relations stratégiques entre l'État et les universités, [Rapport d'information n° 58 \(2025-2026\), déposé le 22 octobre 2025](#)

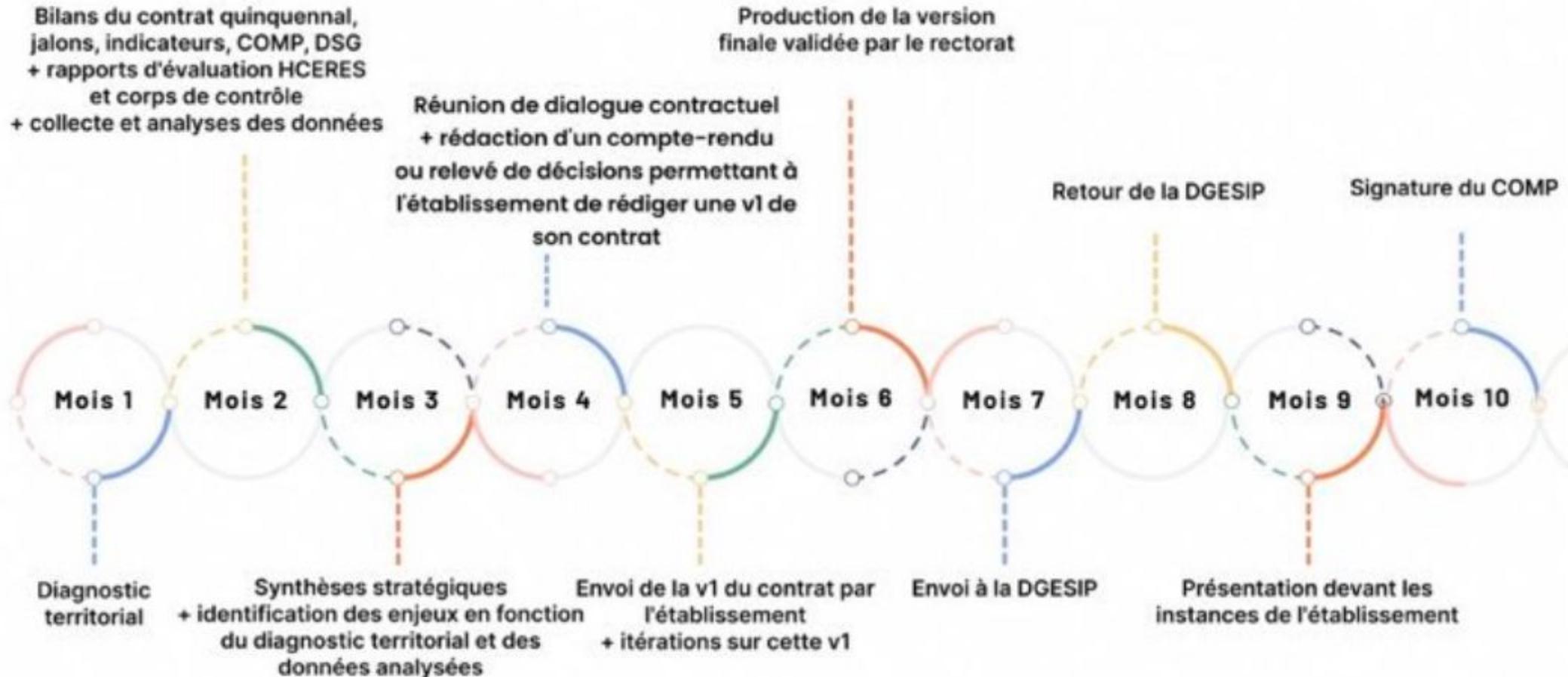
Articles et dossier du SNESUP-FSU :

- Article sur les COMP 2023-25 [Mensuel n° 724, mai 2024](#)
- Dossier : « S'emparer des enjeux budgétaires » [Mensuel n° 730, février 2025](#)
- Article sur les modèles d'allocation des moyens [Mensuel n° 731, mars 2025](#)
- Dossier : « COMP 100% » [Mensuel n° 739, février 2026](#)



COMP 100 % - Calendrier

Processus d'élaboration des "nouveaux COMP" sur dix mois



Visualisation : Océane Conroux - AEF info - 26/01/2026

COMP 100 % - Généralisation

10 universités expérimentatrices : durée de **5 ans** quel que soit le calendrier électoral.

8 universités avec contrat de **4 ou 5 ans** négocié en 2026 : Nouvelle Calédonie, Lille, Sorbone U, Montpellier, Gustave Eiffel, Clermont Auvergne, Paris Pantheon Assas et Paris Sciences Lettres.

18 universités avec une **période transitoire de 2 ans** : Corse, Angers, Grenoble-Alpes, Reims, Toulouse, Toulouse Capitole, Paris-Saclay, Paris Nanterre, UPHF, Le Havre, Tours, Artois, Haute Alsace, Littoral, Versailles Saint Quentin, Caen, Nîmes, Montpellier Paul Valery.

21 universités avec une période transitoire de **3 ans** : Rouen, Lyon I, Lyon II, Lyon III, Savoie Mont Blanc, Sorbonne Paris Nord, Orléans, Picardie Jules Verne, La Réunion, Bourgogne Europe, Strasbourg, Perpignan, Le Mans, Cergy Paris, Polynésie Française, Marie et Louis Pasteur, Paris I Panthéon Sorbonne, Bretagne Sud, Paris VIII, Bretagne Occidentale, Saint Etienne Jean Monnet.

12 universités avec **report de négociation en 2027** : Antilles, Lorraine, UPEC, Mayotte, Nantes, Guyane, Evry, Toulouse II Jean Jaurès, Sorbonne Nouvelle, Rennes, Rennes II, Paris Cité.

Indicateurs financiers : Décret financier du 2 décembre 2024

Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025

- Supprime l'autorisation préalable du recteur de région académique pour le prélèvement sur les réserves (FdR).
- L'analyse de la **soutenabilité budgétaire** d'un EPSCP repose maintenant sur **trois critères** :
 - la **trésorerie** : **≥ 30 jours** de fonctionnement ;
 - les **fonds de roulement** : **≥ 15 jours** de fonctionnement ;
 - les **charges de personnel** : **≤ 83 %** des produits encaissables (**85 %** pour les universités SHS).

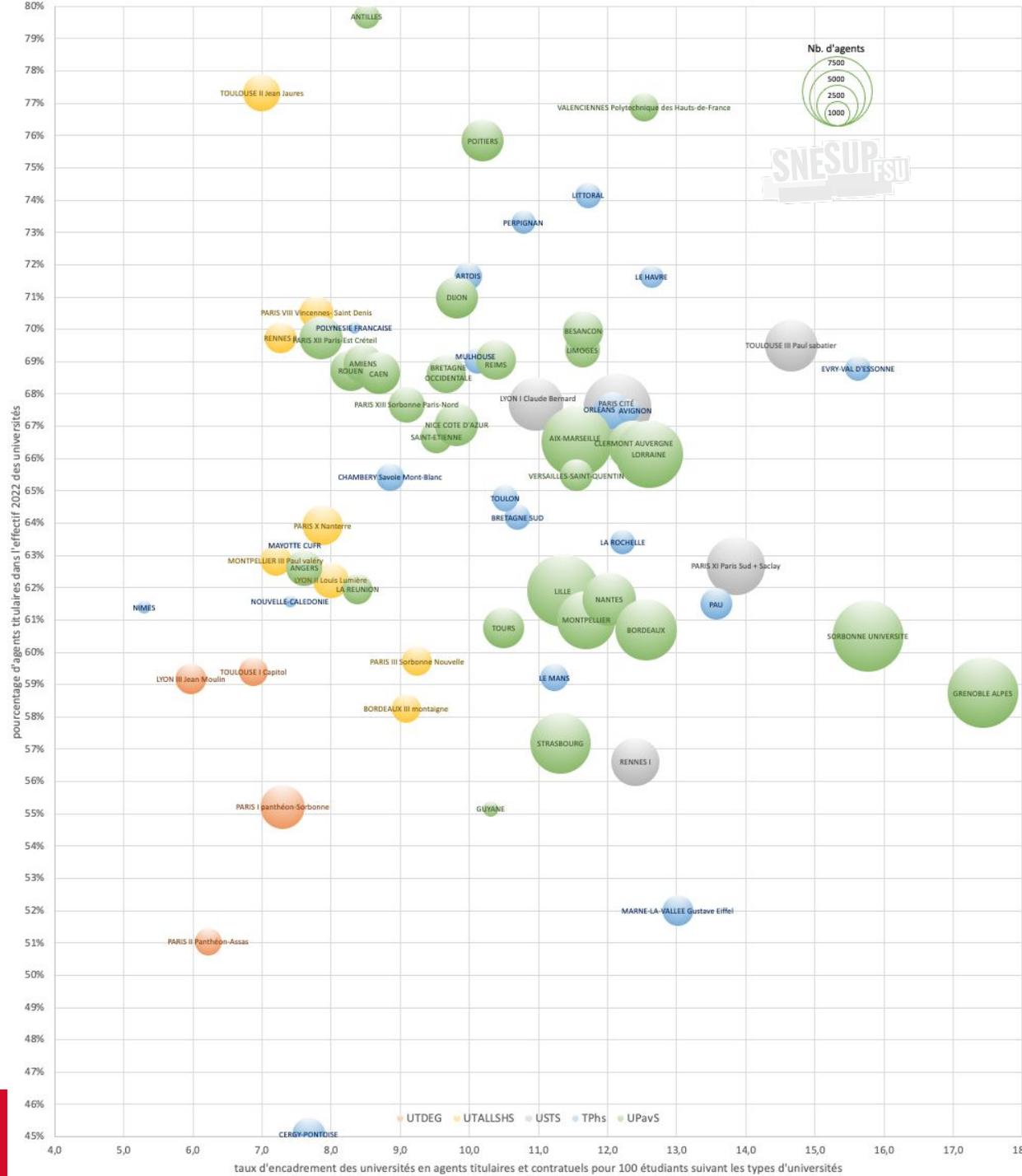
ratio du taux de titulaires/contractuels en fonction du taux d'encadrement par étudiants (agents/100 étudiants)

Angers :

Tx : **7,6 agents/100et.**
 37,4% contractuels dont
 28% d'enseignants et 47% de
 BIATSS

National :

Tx : **10,8 agents/100et**
 Upavs: **11,2 ag/100et**
 35,8% contractuels dont
 30% d'enseignants et 42% de
 BIATSS



Évolution de la capacité d'auto-financement CAF

Définition : Épargne dégagée pendant l'exercice qui permettra d'assurer tout ou partie de l'investissement de l'année et d'augmenter le fonds de roulement.

Calcul : Différence entre les produits encaissables et les charges décaissables.

Interprétation : Une érosion de la CAF ou une IAF aura pour conséquence de limiter la capacité d'investir et/ou une diminution du fonds de roulement.

En **2021** : **0** université en IAF

En **2022** : **3** universités en IAF

(Montpellier 3, Toulouse 2, Paris 8)

En **2023** : **10** universités en IAF

(Angers, Evry, Montpellier 3, Rennes 2, La Réunion, Toulouse 2, Paris 1, Paris 3, Paris 8, Paris 13)

En **2024** : **30** universités en IAF

(Angers, Avignon, Besançon, Bordeaux, Bordeaux3, Côté d'Azur, CYCergy, Evry, Grenoble, La Rochelle, Le Mans, Lille, Montpellier3, Nîmes, Paris1, Paris8, Paris10, Paris13, Paris Saclay, Pau, Perpignan, Polynésie, Saint-Etienne, Savoie, Strasbourg, Toulon, Toulouse1, Toulouse2, Tours).

En **2025** : **48** universités en IAF